



COMMUNE DE DURTAL
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 FEVRIER

Le douze février deux mille vingt à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de Durtal s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Corinne BOBET, Maire.

Convocation : 5 février 2020

Nombre de Membres : Convoqués : 23

Présents : 17 Mmes Bellay, Bobet, David, Descamps, Desmarres, Feryn, Villatte Hoarau, Loret, MM. Chouette, Dugrippe, Farion, Gravouil, Malinge, Pilon, Poulain, Tartoué.

Absents : 6 Mmes Quarante, Dubois, Le Meur, Vieron, et MM. Chatillon et Guitton

Procuration : Mme Quarante donne procuration à Mme Bobet

Secrétaire de Séance : Mme David

Affichage : 14 février 2020

SOMMAIRE

- I- Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2020
- II- Ressources humaines
 - 1. Renouvellement Assurances personnel communal
- III- Urbanisme
 - 2. Dispositif de vente de logements sociaux Maine-et-Loire Habitat
- IV- Finances
 - 3. Compte de gestion 2019
 - 4. Compte administratif 2019
 - 5. Affectation du résultat
 - 6. Taux d'imposition 2020
 - 7. Subvention et contribution aux organismes 2020
 - 8. Budget primitif 2020
 - 9. Marché travaux église – avenant n°1

2020-02-01 – Renouvellement assurance groupe

Pour : 18 / Contre : / Abstention :

Le Conseil municipal,

Vu les dispositions de l'article 26 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant que le Centre de Gestion 49 peut souscrire pour le compte des collectivités et établissements du département qui le demandent, des contrats d'assurance les garantissant contre les risques financiers découlant des dispositions des articles L416-4 du code des communes et 57 de la Loi 84-53 suscitée ainsi que des dispositions équivalentes couvrant les risques applicables aux agents contractuels,

Considérant l'intérêt que représente la négociation d'un contrat d'assurance groupe,

Après en avoir délibéré,

➤ DECIDE de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le CDG 49 pour la couverture des risques statutaires à compter du 1^{er} janvier 2021

Couverture de l'ensemble des risques statutaires pour les agents titulaires et contractuels
Franchise de 30 jours cumulés avec abrogation pour les arrêts supérieurs à 60 jours,
accidents du travail et maladies professionnelles sans franchise
Garantie des charges patronales

Option : Franchise de 10 jours fermes pour accident du travail et maladie professionnelle ;
cette option devra nécessairement être associée à une proposition sans franchise pour ces deux risques

➤ CHARGE Madame le Maire ou un adjoint de signer la demande de consultation.

2020-02-02 – Dispositif de vente de logements sociaux Maine-et-Loire

Habitat

Pour : 18 / Contre : / Abstention :

Le Conseil municipal,

VU le courrier du Directeur général de Maine-et-Loire Habitat en date du 27 janvier 2020 informant la commune que 8 logements locatifs sociaux individuels, de type 3 et 4, situés sur la commune de Durtal, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37 et 39 rue du 11 Novembre 1918, pourraient être proposés à la vente à ses occupants, ou ascendants, descendants,

Considérant que cette demande est soumise à l'avis de la commune,

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE Maine-et-Loire Habitat à mettre en vente les 8 logements situés rue du 11 Novembre 1918,
 1. dans le cadre de la vente aux occupants,
 2. pour les biens vacants après libération du logement,
- CHARGE Maine-et-Loire Habitat d'informer le Conseil municipal des démarches liées à la vente de ces logements.

2020-02-03 – Compte de gestion 2019

Pour : 17

/ Contre :

/ Abstention : 1

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la gestion bonne et exacte,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

2°) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Après en avoir délibéré,

- DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, tel que n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES NETTES	423 384,88 €	3 958 506,67 €	4 381 891,55 €
DEPENSES NETTES	1 737 893,95 €	2 424 085,89 €	4 161 979,84 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	- 1 314 509,07 €	1 534 420,78 €	219 911,71 €
REPORT DE L'EXERCICE PRECEDENT	9 192 583,60 €	3 131 023,15 €	10 789 185,97 €
Restes à réaliser Dépense	829 459,13 €		829 459,13 €
Restes à réaliser Recettes			
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE		11 009 097,68 €	

2020-02-04 – Compte administratif 2019**Pour : 16****/ Contre :****/ Abstention : 1**

Madame le Maire quitte la salle.

Le Conseil municipal,

Sous la présidence de Mme Josée Descamps, 1^{ère} Adjointe, délibérant sur le compte administratif 2019 dressé par Madame le Maire de DURTAL, tel que détaillé dans les tableaux ci-dessous

➤ APPROUVE le compte administratif 2019.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Emis
011	Charges à caractère général	909 650,00 €	878 832,46 €
012	Charge de personnel et frais assimilés	1 146 610,00 €	1 073 433,09 €
014	Atténuations de produits	15 000,00 €	6 885,00 €
022	Dépenses imprévues	25 000,00 €	€
65	Autres charges de gestion courante	279 081,17 €	242 495,73 €
67	Charges exceptionnelles	22 000,00 €	5 976,35 €
68	Provisions	100 000,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 462 947,94 €	€
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 463,26 €	216 463,26 €
TOTAL		5 176 752,37 €	2 424 085,89 €

RECETTES			
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Emis
002	Résultat d'exploitation reporté	1 596 602,37 €	
013	Atténuation de charges	1 000,00 €	7 828,88 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	45 000,00 €	44 995,39 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	305 200,00 €	299 915,21 €
73	Impôts et taxes	2 485 500,00 €	2 602 284,22 €
74	Dotations, subventions et participations	440 000,00 €	679 730,73 €
75	Autres produits de gestion courante	288 000,00 €	294 862,44 €
77	Produits exceptionnels	15 400,00 €	28 889,80 €
TOTAL		5 176 752,37 €	3 945 506,67 €
Réalisations de l'exercice – section de fonctionnement			1 534 420,78 €
Excédent 2018 reporté			1 596 602,37 €
Résultat de clôture – section de fonctionnement			3 131 023,15 €
INVESTISSEMENT			

DEPENSES			
Chapitre/Opération	Libellé	Crédits ouverts / DM	Emis
10	Dotations, fonds divers, réserve	10 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	45 000,00 €	44 995,39 €
13	Subventions d'investissement	1 613 347,57 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00 €	210,00 €
20	Immobilisations incorporelles	28 000,00 €	2 802,00 €
204	Subventions d'équipement versées	600 000,00 €	114 163,87 €
21	Immobilisations corporelles	100 000,00 €	27 252,48 €
23	Immobilisations incorporelles	4 944 043,55 €	2 220,00 €
012	Place des Terrasses	450 000,00 €	24 239,49 €
014	Eglises	1 000 000,00 €	32 614,10 €
106	Gymnase Camille Claudel	60 000,00 €	36 167,10 €
107	Construction Salle socio-culturelle	20 000,00 €	0,00 €
125	Acquisition matériels et outillage	70 000,00 €	20 267,95 €
139	Aménagement du Plateau sportif	900 000,00 €	30 931,20 €
164	Provision pour bâtiments	150 000,00 €	0,00 €
167	Aménagement RD 323	1 040 000,00 €	881 185,38 €
169	Voirie urbaine	34 149,84 €	25 139,40 €
170	Aménagement urbain	200 000,00 €	50 431,56 €
172	Signalétique	10 000,00 €	4 759,73 €
174	Voirie rurale	24 798,59 €	0,00 €
190	Groupe scolaire	200 000,00 €	92 372,10 €
201	Réserve foncière	100 000,00 €	0,00 €
216	Atelier communal	30 000,00 €	5 536,82 €
224	Gendarmerie	1 200 000,00 €	11 940,00 €
226	Mairie	50 000,00 €	18 259,95 €
228	Cimetière	30 000,00 €	0,00 €
230	Chambiers	35 000,00 €	0,00 €
232	Programme de voirie urbaine et rurale	421 051,57 €	295 845,43 €
236	Avenue de Paris et voies annexes	600 000,00 €	16 560,00 €
TOTAL		13 967 391,12 €	1 737 893,95 €

RECETTES

Chapitre/Opération	Libellé	Crédits ouverts /	
		DM	Emis
001	Excédent d'investissement	9 192 583,60 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 462 947,94 €	0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	208 213,26 €	216 463,26 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 000,00 €	80 696,13 €
13	Subventions d'investissement	1 952 146,32 €	58 118,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00 €	218,00 €
TOTAL		13 967 391,12 €	423 384,88 €

Réalisations de l'exercice – section d'investissement	- 1 314 509,07 €
Excédent 2018 reporté	9 192 583,60 €
Résultat de clôture – section d'investissement	7 878 074,53 €
Restes à réaliser Dépenses 2019	829 459,13 €
Restes à réaliser Recettes 2019	0,00 €
RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET	11 009 097,68 €

2020-02-05 – Affectation du résultat

Pour : 18 / Contre : / Abstention :

Le Conseil municipal,

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2019 dont les résultats, conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2019	1 534 420,78 €
Résultat de l'exercice n - 1	1 596 602,37 €
Résultat de fonctionnement cumulé	3 131 023,15 €

Section d'investissement

Déficit d'exécution 2019	1 314 509,07 €
Excédent d'exécution n - 1	9 192 583,60 €
Résultat cumulé	7 878 074,53 €
Restes à réaliser en dépenses	829 459,13 €
Restes à réaliser en recettes	0,00 €
Excédent de financement en investissement	7 878 074,53 €

Après en avoir délibéré,

- DECIDE d'affecter au budget communal 2020, le résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2019 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019

Résultat de fonctionnement reporté (RF 002)	3 131 023,15 €
--	-----------------------

Résultat d'investissement reporté (RI 001) 7 878 074,53 €

2020-02-06 – Taux d'imposition 2020

Pour : 18 / Contre : / Abstention :

Le Conseil municipal,

Sur proposition de la Commission de finances qui souhaite maintenir le taux des trois taxes,

Après en avoir délibéré,

➤ DECIDE de maintenir le
taux des 3 taxes à savoir :

- Taxe habitation 14,37 %
- Foncier bâti 24,62 %
- Foncier non bâti 44,19 %

2020-02-07 – Subventions et contributions aux organismes

Pour : 17 / Contre : / Abstention : 1

Le Conseil municipal,

Sur propositions de la commission vie associative,

Après en avoir délibéré,

➤ DECIDE de verser les subventions suivantes :

Nom de l'Association	Subvention 2020
Aikido	300 €
Aiglons durtalais	3 500 €
APE	3 200 €
APPEL	2 500 €
Ass. Tir durtalais	1 500 €
BABEL	450 €
Boër Durtalois	700 €
Comice agricole	990 €
Challenge Boule de fort	400 €
Durtal pétanque club	1 000 €
Hand Ball Club durtalais	4 000 €
Happy Gym	1 500 €
Judo Club	2 300 €
Jumelage	2 000 €
Les Ni-Pongs	2 500 €
Moto club	2 500 €
Société des courses de Durtal	1 500 €

Durtal Vélo Sport	5 500 €
Jeanne d'Arc Modern'Jazz	1 300 €
Tennis Club durtalois	2 000 €
Voix de Chambiers	550 €
Humanit Raid	100 €
GDON	300 €
OGEC	50 400 €
TOTAL	90 990 €

- DECIDE de verser une subvention de 29 545,79 € au CCAS (compte 657362) ;
- DECIDE de verser une subvention de 25 095,00 € à la Caisse des Ecole (compte 657361) ;
- DECIDE de provisionner 26 000 € au compte 6748 (subventions exceptionnelles) ;
- DECIDE, vu la délibération n°2019-09-01 du 25 septembre 2019, et la demande de subvention présentée par Durtal Vélo Sport, d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 200 € (compte 6748) ;
- DECIDE de verser les contributions aux organismes suivantes (compte 65541) :

ORGANISMES	2020
SIEML (entretien préventif)	22 000,00 €
SIVM (participation 2020)	28 350,00 €

- DECIDE de verser les autres contributions obligatoires suivantes (65548) :

ORGANISMES	2020
CAUE 49 (adhésion)	400,00 €
FDGDON (cotisations 2020 & dispositif frelon asiatique)	3 000,00 €
Fondation du Patrimoine	300,00 €

2020-02-08 – Budget primitif 2020

Pour : 17 / Contre : / Abstention : 1

Le Conseil municipal,

Vu la proposition de la commission de finances du 28 février 2020,

Après en avoir délibéré,

- ADOPTE le budget primitif 2020 suivant :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Chapitre	Libellé
	Budget primitif 2020

011	Charges à caractère général	946 200,00 €
012	Charge de personnel et frais assimilés	1 170 300,00 €
014	Atténuations de produits	15 000,00 €
022	Dépenses imprévues	40 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	304 970,79 €
67	Charges exceptionnelles	27 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	4 075 905,49 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	256 732,87 €
TOTAL		6 836 109,15 €

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Chapitre	Libellé	Budget primitif 2020
002	Excédent antérieur reporté	3 131 23,15 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	60 000,00 €
013	Atténuation de charges	2 000,00 €
70	Produits des services, domaines, et ventes divers	293 400,00 €
73	Impôts et taxes	2 505 293,00 €
74	Dotations et participations	551 393,00 €
75	Autres produits de gestion courante	291 000,00 €
77	Produits exceptionnels	2 000,00 €
TOTAL		6 836 109,15 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre/Opération	Libellé	Budget primitif 2020 (+ RAR)
10	Dotations, fonds divers, réserve	20 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	60 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	28 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	500 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	100 000,00 €
23	Immobilisations incorporelles	5 917 596,64 €
007	Salle Joël Baudouin	5 000,00 €
012	Place des Terrasses	250 000,00 €
014	Eglises	1 000 000,00 €
106	Salle Camille Claudel	30 000,00 €
107	Salle socio-culturelle 1901	20 000,00 €
125	Acquisition matériels et outillage	60 000,00 €
139	Aménagement du Plateau sportif	1 200 000,00 €
164	Provision pour bâtiments	300 000,00 €
167	Aménagement RD 323	110 000,00 €
169	Voirie urbaine	5 000,00 €
170	Aménagement urbain	160 000,00 €

172	Signalétique	12 000,00 €
190	Groupe scolaire	120 000,00 €
201	Réserve foncière	100 000,00 €
216	Atelier communal	30 000,00 €
224	Gendarmerie	1 190 000,00 €
226	Mairie	40 000,00 €
228	Cimetière	60 000,00 €
230	Chambiers	50 000,00 €
232	Voirie urbaine et rurale	500 000,00 €
236	Avenue de Paris et voies annexes	600 000,00 €
237	Maison médicale	500 000,00 €
TOTAL		12 977 596,64 €

INVESTISSEMENT

RECETTES

Chapitre	Libellé	Budget primitif 2020
001	Excédent d'investissement	7 878 074,53 €
021	Virement de la section de fonctionnement	4 075 905,49 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	256 732,87 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	510 000,00 €
13	Subventions d'investissement	255 383,75 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00 €
TOTAL		12 977 596,64 €

2020-02-09 – Marché de travaux Eglise – avenant n°1

Pour : 17 / Contre : 1 / Abstention :

Le Conseil municipal,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatifs aux marchés publics,

Considérant le lot 1 conclu avec l'entreprise Hory-Chauvelin pour la réalisation de travaux de maçonnerie d'un montant global de 338 491,49 € HT (tranche ferme et tranche optionnelle),

Considérant le lot 3 conclu avec l'entreprise Ritouet pour la réalisation de travaux de couverture d'un montant global de 44 769,13 € HT (tranche ferme et tranche optionnelle),

Considérant que les désordres de la façade Nord sont plus importants qu'initialement prévus, et qu'ils nécessitent une purge et une reprise, au droit de la sacristie, ainsi qu'une reprise de la zinguerie sur la façade Nord complète,

Après en avoir délibéré :

- ACCEPTE l'avenant n°1 d'un montant de 31 723,91 € HT pour le lot 1 et 6 616,14 € HT pour le lot 3, ce qui porte le montant du marché à :

Lot 1

Marché initial (tranche ferme et optionnelle) : 338 491,49 € HT
Avenant n°1 : 31 723,91 € HT
Nouveau montant du marché : 370 215,40 € HT

Lot 3

Marché initial (tranche ferme et optionnelle) : 44 769,25 € HT
Avenant n°1 : 6 616,14 € HT
Nouveau montant du marché : 51 385,39 € HT

- Autorise Mme le Maire ou un adjoint à signer l'avenant à intervenir.

Sans autre question, la séance est levée à 20 heures 15

Pour extrait certifié conforme, affiché le 14 février 2020

Le Maire, Corinne Bobet



